



Le regroupement

du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie

Faire connaître ce que sont les « fondamentaux » de la science et comment, à partir de ses avancées, se construisent et évoluent nos représentations de l'univers, de la matière, de la vie et de l'homme, demeure aujourd'hui un objectif essentiel. Alors que certains font porter sur la science, instrument de découverte, des critiques qui relèvent plutôt de la façon dont elle est parfois instrumentalisée, alors qu'on constate une désaffection préoccupante des jeunes pour les études et les carrières scientifiques et techniques, il est plus que jamais nécessaire d'expliquer à un large public, en prenant appui sur nos institutions de recherche et d'enseignement supérieur, comment évoluent les connaissances scientifiques. Ce travail de médiation, qui est l'une des caractéristiques du Palais de la découverte et l'une des clefs de son succès depuis plus de sept décennies, constitue donc un impératif. Mais il est non moins important de bien faire comprendre que, si la science est d'abord œuvre de connaissance, elle a aussi pour vocation de contribuer au progrès économique et social, notamment par l'intermédiaire de « l'industrie » (au sens large). Si le Palais de la découverte peut ainsi être considéré comme le lieu privilégié du *comprendre pour enrichir la connaissance*, la Cité des sciences et de l'industrie est tout naturellement celui du *comprendre pour agir*.

Cette complémentarité entre les deux institutions n'est pas la seule à mettre en valeur. La science et ses applications s'inscrivent à la fois dans l'histoire (celle des découvertes et des inventions) et dans la réalité actuelle de la société (la culture et les préoccupations des citoyens) ; l'association du Palais et de la Cité favorisera la qualité des informations fournies à la société pour répondre à sa curiosité cognitive, mais aussi à ses divers questionnements, notamment d'ordre éthique, et, le cas échéant, à ses inquiétudes. Sur cette base pourra et devra se développer une véritable politique nationale de la connaissance qui mette en valeur les dimensions scientifiques de la culture, qui mobilise avec le nouvel établissement l'ensemble des institutions françaises de diffusion scientifique et culturelle, qui favorise enfin le développement de coopérations européennes et internationales.

Dans cette perspective de mise en synergie des apports des deux institutions, une priorité sera de développer le dialogue avec et entre leurs personnels respectifs, sur qui repose en fin de compte la capacité du nouvel établissement à jouer pleinement le rôle pilote qui lui est dévolu. Il faut donc associer étroitement l'ensemble de ces personnels au processus en cours et veiller à ce que les questions relatives à leurs statuts, leurs carrières et leurs conditions de travail soient réglées dans le plein respect de leurs compétences.

Les missions du futur établissement devront être parfaitement explicites de tous ces points de vue et ses structures adaptées à leur accomplissement. La différence de taille des deux établissements actuels ne doit conduire à aucune sujétion de l'un à l'autre. Il convient également d'être très vigilant sur le maintien des espaces actuellement occupés sur le site du Grand Palais. La cohabitation sur ce site d'acteurs de la science, de l'art et des lettres pourra dès lors contribuer à un renouveau – ô combien nécessaire dans notre pays – du dialogue entre « littéraires » et scientifiques ».

Les membres soussignés de la Société des amis du Palais de la découverte se réjouissent que la mission de préfiguration de l'établissement qui doit réunir le Palais de la découverte et la Cité des sciences et de l'industrie ait été confiée à Mme Claudie Haigneré, membre du Conseil d'administration de la Société des Amis du Palais de la Découverte. Ils l'assurent de leur soutien chaleureux dans la tâche qui l'attend pour mettre en œuvre ce projet ambitieux et prometteur.

31 mars 2009